



Infomat

Revue hebdomadaire

Le vendredi 14 novembre 1997

APERÇU

◆ L'emploi varie peu

L'emploi n'a presque pas varié en octobre. Le chômage a augmenté, entraînant le taux légèrement à la hausse par rapport à septembre.

◆ Nouvelle augmentation du nombre d'offres d'emploi

Le nombre d'offres d'emploi dans les journaux a augmenté en octobre, pour atteindre son plus haut niveau depuis environ sept ans.

◆ Nouvelle hausse annuelle des prix des logements neufs

En septembre, l'indice des prix des logements neufs a enregistré une augmentation annuelle pour un septième mois consécutif ainsi que sa neuvième hausse mensuelle en onze mois.

◆ La plupart des immigrants deviennent des citoyens canadiens

Selon le recensement de 1996, la grande majorité des citoyens canadiens ont obtenu leur citoyenneté de naissance et le reste, par naturalisation. La plupart des immigrants obtiennent leur citoyenneté canadienne aussitôt qu'ils deviennent admissibles.

◆ Plus de causes devant les tribunaux de la jeunesse en 1995-1996

Même si les tribunaux de la jeunesse ont entendu davantage de causes en 1995-1996 qu'au cours de l'année précédente, dans l'ensemble, le taux était inférieur à celui de 1992-1993.

◆ Le taux d'avortements augmente

Le nombre et le taux d'avortements ont tous deux légèrement augmenté en 1995 pour atteindre des niveaux records. Cette hausse est cependant la plus faible enregistrée depuis 1990.

L'emploi varie peu

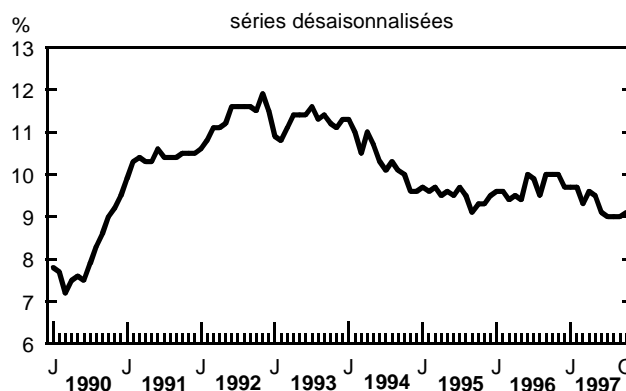
Après six mois de fortes augmentations, l'emploi a peu varié en octobre, l'augmentation de l'emploi à temps partiel ayant compensé la diminution de l'emploi à temps plein. Le chômage a augmenté d'environ 24 000, pour s'établir au taux de 9,1 % (+ 0,1 point de pourcentage). Depuis février, période où le rythme de croissance de l'emploi s'est accéléré, le nombre d'employés a augmenté de 282 000.

Quoique l'emploi ne s'est pas amélioré pour eux en octobre, une baisse du nombre de jeunes dans la population active a occasionné une légère diminution de leur taux de chômage, à 16,3 %. L'emploi chez les adultes est demeuré le même, autant pour les femmes que pour les hommes.

Une hausse de 7 000 emplois a été enregistrée dans le secteur des biens. L'emploi dans les autres branches du secteur primaire (pêche, exploitation forestière et mines) a diminué de 15 000, annulant partiellement le gain survenu en septembre. Bien que l'emploi dans l'industrie manufacturière a peu varié en octobre, il a augmenté de 108 000 (+ 5,1 %) depuis février. Dans le secteur des services, l'emploi a décliné de 31 000 dans la santé et les services sociaux, tandis que de faibles augmentations se sont produites dans le commerce et les services personnels et aux entreprises. L'emploi a augmenté de 22 000 dans le secteur public, principalement dans les branches du transport et des services publics. Le nombre de

(suite à la page 2)

Taux de chômage



... L'emploi varie peu

travailleurs indépendants a régressé de 21 000, un deuxième déclin mensuel consécutif.

En ce qui a trait aux provinces, peu de changements majeurs ont été observés sur le marché du travail en octobre. Plus de la moitié de la croissance de l'emploi au cours des huit derniers mois s'est produite en Ontario. Alors que l'emploi diminuait légèrement dans cette province en octobre, le nombre de chômeurs augmentait de 21 000. Le taux de chômage est ainsi passé de 8,1 % en septembre à 8,5 % en octobre. Le Québec a enregistré une faible augmentation de l'emploi, et son taux de chômage se situait à 11,3 %, légèrement en baisse par rapport au mois précédent.

Le taux de chômage en Colombie-Britannique a légèrement augmenté pour atteindre 9,0 %. En Alberta, le nombre de personnes occupant un emploi a légèrement augmenté en octobre, alors que le taux de chômage a atteint 5,8 %. Le taux de chômage au Manitoba s'est établi à 6,6 %, soit le même qu'au mois précédent.

Données stockées dans CANSIM : matrices 3450 à 3471, 3483 à 3502 et tableau 00799999.

Un résumé intitulé **Information : population active (71-001-PPB, 11 \$/103 \$)** pour la semaine se terminant le 18 octobre 1997 est maintenant en vente. Pour plus de renseignements, communiquez avec Deborah Sunter au (613) 951-4740 ou avec Vincent Ferrao au (613) 951-4750, Division des enquêtes-ménages. (Voir aussi les «Tendances actuelles» à la page 6.)

Enquête sur la population active, octobre 1997

Données désaisonnalisées

	Population active		Emploi		Chômage	
	Milliers	Variation en %, mois précédent	Milliers	Variation en %, mois précédent	Milliers	Taux (%)
Canada	15 430,5	0,1	14 021,7	- 0,1	1 408,9	9,1
Terre-Neuve	235,9	0,2	194,5	0,7	41,4	17,5
Île-du-Prince-Édouard	70,3	- 1,0	61,1	- 0,3	9,2	13,1
Nouvelle-Écosse	446,6	0,1	394,9	0,4	51,7	11,6
Nouveau-Brunswick	363,4	0,9	319,4	0,6	44,0	12,1
Québec	3 690,7	0,2	3 273,6	0,3	417,1	11,3
Ontario	5 951,1	0,1	5 447,3	- 0,3	503,9	8,5
Manitoba	576,2	- 0,2	538,0	- 0,3	38,2	6,6
Saskatchewan	506,9	0,1	474,9	- 0,3	32,0	6,3
Alberta	1 569,0	0,5	1 478,5	0,3	90,5	5,8
Colombie-Britannique	2 020,4	- 0,6	1 839,6	- 0,6	180,9	9,0

Nouvelle augmentation du nombre d'offres d'emploi

L'indice mesurant le nombre d'offres d'emploi dans les journaux a augmenté de 1,6 % en octobre, pour s'établir à 128 (1996 = 100). Il s'agit du plus haut niveau atteint depuis environ sept ans. L'indice s'est accru de 30,6 % depuis mars 1996, alors que celui-ci était à son plus bas niveau.

L'indice a augmenté dans six provinces, mais est demeuré inchangé en Colombie-Britannique et au Nouveau-Brunswick.

Indice de l'offre d'emploi, octobre 1997

(1996 = 100), données désaisonnalisées

	Indice	Variation en %, année précédente	Variation en %, mois précédent
Canada	128	24,3	1,6
Terre-Neuve	125	19,0	1,6
Île-du-Prince-Édouard	132	23,4	- 1,5
Nouvelle-Écosse	126	21,2	4,1
Nouveau-Brunswick	138	42,3	0,0
Québec	112	13,1	1,8
Ontario	132	25,7	2,3
Manitoba	139	29,9	3,0
Saskatchewan	133	24,3	2,3
Alberta	151	38,5	- 0,7
Colombie-Britannique	119	13,3	0,0

Note aux lecteurs

L'indice de l'offre d'emploi est basé sur le nombre d'annonces publiées dans 22 journaux de 20 régions métropolitaines. L'indice est un indicateur de l'intention des employeurs d'embaucher des nouveaux travailleurs. Les indices ont été désaisonnalisés et lissés pour faciliter la comparaison mensuelle.

Les mouvements récents ont reflété la croissance enregistrée par d'autres indicateurs économiques, principalement la croissance de l'emploi.

En Ontario, l'indice a augmenté de 2,3 %. Au Manitoba et en Saskatchewan, l'indice a grimpé de 3,0 % et de 2,3 % respectivement, alors qu'en Alberta, peu de changement a été constaté (- 0,7 %). Pour un troisième mois consécutif, l'indice en Colombie-Britannique est demeuré stable à 119. Dans les provinces de l'Atlantique, les indices à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse ont augmenté de 1,6 % et de 4,1 % respectivement, alors qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, l'indice a légèrement diminué (- 1,5 %).

Données stockées dans CANSIM : matrice 105 (niveaux 8 à 10).

Pour plus de renseignements, communiquez avec Michael Scrim au (613) 951-4090, Division du travail. Télécopieur : (613) 951-4087. Internet : labour@statcan.ca.

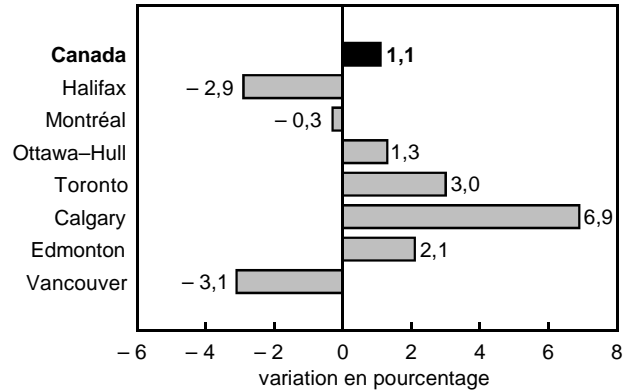
Nouvelle hausse annuelle des prix des logements neufs

L'indice des prix des logements neufs a augmenté de 1,1 % en septembre dernier par rapport à septembre 1996. Il s'agit du septième mois consécutif où l'indice a montré une hausse annuelle. D'août à septembre, l'indice des prix des logements neufs a monté de 0,1 %, ce qui constitue la neuvième hausse mensuelle affichée dans les 11 derniers mois.

L'amélioration générale du marché du logement neuf est attribuable à une meilleure confiance des consommateurs et à des taux d'intérêt favorables. D'importantes hausses annuelles ont été enregistrées à Calgary, Hamilton, Windsor et St. Catharines-Niagara. Les conditions du marché concurrentielles ont cependant atténué les augmentations ou contribué aux diminutions observées.

En dépit des effets de cette concurrence, certaines données montrent que les perspectives quant à la construction de logements semblent s'améliorer. La Société canadienne d'hypothèques et de logement estime que les mises en chantier ont généralement été à la hausse depuis le troisième trimestre de 1995 et ce, malgré, une diminution en septembre. L'Association canadienne de l'immobilier souligne, quant à elle, une augmentation de 13,9 % des ventes pour les neuf premiers mois de 1997 par rapport à ceux de 1996.

Indice des prix des logements neufs, septembre 1996 à septembre 1997



Données stockées dans CANSIM : matrice 2032.

Le numéro du troisième trimestre de 1997 de *Statistiques des prix de la construction* (62-007-XPB, 24 \$ / 76 \$) paraîtra en décembre. Pour plus de renseignements, communiquez avec Elvira Marinelli au (613) 951-3350, Division des prix. Télécopieur : (613) 951-2848. Internet : danipau@statcan.ca.

La plupart des immigrants deviennent des citoyens canadiens

Le Recensement de 1996 a révélé que 95 % de la population totale canadienne avait la citoyenneté canadienne. La grande majorité de ces personnes (87 %) ont obtenu la citoyenneté canadienne de naissance. L'autre 13 % l'ont obtenue par naturalisation. Depuis 1947, moment où la citoyenneté canadienne était reconnue de façon officielle, plus de 4,2 millions de personnes qui ont immigré au pays sont devenus des citoyens canadiens.

En 1996, ceux qui ne détenaient pas la citoyenneté canadienne représentaient 5 % de la population en 1996, soit environ 1,5 million de personnes. Celles-ci étaient pour la plupart (89 %) des résidents permanents; l'autre 11 % était composé de résidents non permanents. Les pays de citoyenneté les plus fréquemment déclarés par les personnes vivant au Canada sans détenir la citoyenneté canadienne étaient les États-Unis (9 % de non-Canadiens), le Royaume-Uni (9 %) et Hong Kong (8 %).

La majorité des immigrants qui se sont établis au Canada obtiennent la citoyenneté canadienne aussitôt qu'ils sont admissibles et ce, habituellement, trois à quatre ans après leur immigration au Canada. Environ 92 % des immigrants de l'Europe de l'Est admissibles à faire la demande de citoyenneté étaient effectivement citoyens canadiens au moment du Recensement de 1996, tout comme 90 % de ceux nés en Afrique et 88 % de ceux nés dans le Sud-Est de l'Asie. À l'opposé, 56 % seulement des immigrants américains au Canada qui étaient admissibles à obtenir la citoyenneté canadienne s'en sont prévalu.

Parmi les nouveaux immigrants, 59 % de ceux qui sont arrivés en 1991 et en 1992 étaient devenus des citoyens en 1996. En

Note aux lecteurs

Les immigrants qui désirent devenir des citoyens canadiens doivent faire une demande de naturalisation. Pour être admissible à faire une demande de citoyenneté canadienne, il faut être âgé d'au moins 18 ans; avoir été un résident permanent autorisé au Canada depuis trois ans au cours des quatre dernières années; avoir vécu au Canada pendant trois ans en dehors des quatre dernières années; pouvoir communiquer soit en anglais, soit en français; avoir des connaissances sur le Canada ainsi que sur les droits et responsabilités de la citoyenneté.

Population immigrante : il s'agit des personnes ayant le statut d'immigrants reçus au Canada ou l'ayant déjà eu à un moment donné. Un immigrant reçu est une personne à laquelle les autorités canadiennes de l'immigration ont accordé le droit de vivre au Canada en permanence. Parmi ces personnes, certaines peuvent être de nouveaux immigrants alors que d'autres vivaient au Canada depuis un certain nombre d'années.

Nouveaux immigrants : fait référence aux personnes qui ont immigré au Canada en 1991 et 1996.

comparaison, 48 % des personnes ayant immigré en 1981 et 1982 ont obtenu leur citoyenneté en 1986.

En 1996, une petite proportion seulement de la population, soit environ 3 %, détenait une double ou une multiple citoyenneté, en hausse par rapport au 2 % enregistré en 1991. La plupart des personnes détenant la double citoyenneté étaient des citoyens canadiens naturalisés qui ont conservé la citoyenneté de leur pays de naissance ou d'un autre pays. Le Canada a reconnu la double citoyenneté en 1977.

Pour plus de renseignements, communiquez avec les Relations avec les médias au (613) 951-4636.

Plus de causes devant les tribunaux de la jeunesse en 1995-1996

Au cours de la période 1995-1996, les tribunaux de la jeunesse au Canada ont entendu 111 027 causes, en hausse de 1,2 % par rapport à l'année précédente. Dans l'ensemble, le volume des causes (465 pour 10 000 adolescents) était de 6,5 % inférieur à ce qu'il était en 1992-1993. Le déclin des causes liées aux crimes contre les biens est en grande partie responsable de cette diminution. Par contre, les causes liées aux crimes contre la personne ont augmenté de 3,5 % entre 1992-1993 et 1995-1996.

En 1995-1996, presque la moitié du nombre total de causes comportait des infractions contre les biens. Les accusations relatives à des vols de biens d'une valeur de 5 000 \$ et moins représentaient le tiers de ces causes. Une cause sur cinq comportait des infractions contre la personne, dont la moitié, des voies de fait mineures.

Au cours de cette période, les adolescents âgés de 16 et 17 ans représentaient la moitié des causes impliquant des adolescents, comparativement à 12 % pour les 12 à 13 ans. Ces derniers étaient plus susceptibles de se retrouver devant un tribunal à la suite de voies de fait mineures, de méfaits et de vols de moins de 5 000 \$ que l'étaient ceux plus âgés. Les garçons représentaient 80 % du volume des causes et étaient en plus grand nombre dans tous les groupes d'âge. Alors que les adolescents ont tendance à être davantage impliqués dans un crime avec l'âge, la participation des adolescentes à un crime atteignait un sommet à 15 ans.

Les deux tiers des causes devant les tribunaux de la jeunesse se sont soldées par un verdict de culpabilité en 1995-1996. Les jeunes étaient le plus souvent jugés coupables dans des causes de vols de véhicules à moteur, d'infractions de conduite avec facultés affaiblies, d'infractions aux règlements de la circulation et d'introduction par effraction. Il y a eu seulement sept causes de meurtre/homicide involontaire qui ont abouti à des condamnations. Moins de 0,1 % des causes ont été renvoyées devant un tribunal pour adultes.

Les récidivistes (définis comme ceux ou celles qui ont encouru au moins une condamnation antérieure) représentaient 4 condamnations sur 10 en 1995-1996. Les multirécidivistes (ceux ou celles qui ont encouru au moins trois condamnations antérieures) étaient responsables de 10 % du volume des causes aboutissant à une condamnation.

La probation était la peine la plus sévère imposée dans la moitié des causes ayant abouti à une condamnation, alors que des sentences de garde en milieu ouvert ou en milieu fermé ont été imposées dans un autre tiers de ces causes. L'introduction par effraction et le vol de moins de 5 000 \$, soit les deux types de crime ayant entraîné le plus souvent une peine de garde, se sont soldés par des peines de 90 jours et de 30 jours, respectivement.

Données stockées dans CANSIM : matrices 8900 à 8921.

Le rapport Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse, 1995-1996 (85-522-XPB, 37 \$) et la publication Juristat : Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse - faits saillants de 1995-1996 (85-002-XPB, vol. 17, n° 10, 10 \$/93 \$) sont maintenant en vente. Une version microfiche du rapport (85-522-XMB, 27 \$) est également disponible. Pour plus de renseignements, communiquez avec le Centre canadien de la statistique juridique au (613) 951-9023 ou composez sans frais le 1 800 387-2231.

Le taux d'avortements augmente

En 1995, les Canadiennes ont subi 106 658 avortements thérapeutiques, ce qui constitue une augmentation de 0,4 % par rapport à 1994, la plus petite à survenir depuis la décision de la Cour suprême en 1988, annulant la loi portant sur l'avortement.

Le taux national a aussi légèrement augmenté, à 28,2 pour 100 naissances vivantes en 1995. L'augmentation du taux d'avortement est surtout attribuable à la diminution du nombre de naissances vivantes en 1995 par rapport à 1994.

En 1995, les deux tiers des avortements thérapeutiques ont eu lieu dans des hôpitaux. Pour une deuxième année consécutive, le nombre d'avortements pratiqués par les hôpitaux a diminué (-1,5 %). Des baisses ont été observées en Nouvelle-Écosse, en Ontario, au Manitoba, en Alberta, en Colombie-Britannique et au Yukon. Pour sa part, le ratio des avortements pratiqués en milieu hospitalier aux naissances vivantes a diminué en Ontario, en Colombie-Britannique et au Yukon. En Ontario et en Colombie-Britannique, le taux d'avortement dans les hôpitaux est systématiquement plus élevé que le taux national, et le nombre d'avortements dans ces provinces représente plus de la moitié du nombre d'avortements pratiqués par les hôpitaux.

La plupart des femmes ayant subi un avortement thérapeutique à l'hôpital étaient célibataires, au milieu de la vingtaine et avaient déjà eu un enfant. Au cours des 20 dernières années, la proportion d'avortements a augmenté chez les femmes ayant déjà accouché au moins une fois auparavant, chez celles ayant déjà subi au

Avortements thérapeutiques

	Nombre total	Avortements déclarés au Canada		Avortements légaux déclarés aux États-Unis	Taux d'avortements pour 100 naissances vivantes
		Hôpitaux	Cliniques ¹		
1985	69 216	62 712	3 706	2 798	18,4
1988	72 693	66 137	4 617	1 939	19,3
1989	79 315	70 705	7 059	1 551	20,2
1990	92 909	71 092	20 236	1 573	22,9
1991	95 059	70 277	23 343	1 439	23,6
1992 ²	102 085	70 408	31 151	526	25,6
1993	104 403	72 434	31 508	461	26,9
1994	106 255	71 630	34 287	338	27,6
1995	106 658	70 549	35 650	459	28,2

1. Avant 1990, les données portent sur le Québec. Pour 1990, les données portent sur Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, le Québec, l'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique. À partir de 1991, l'Alberta a déclaré des données semblables et depuis 1994, le Nouveau-Brunswick.

2. Données révisées.

moins un avortement provoqué et chez celles ayant été enceintes moins de 13 semaines.

En 1995, 63 % des avortements pratiqués dans les hôpitaux l'ont été sur des femmes célibataires, environ 21 %, sur des femmes mariées. Dans environ la moitié de tous les cas d'avortements thérapeutiques, il s'agissait de femmes dans la vingtaine et dans un autre quart, les femmes avaient dans la trentaine.

(suite à la page 5)

... Le taux d'avortements augmente

Une proportion croissante d'avortements sont pratiqués aux premiers stades de la grossesse. Ainsi, dans le cas de neuf avortements sur dix pratiqués dans les hôpitaux en 1995, la grossesse avait commencé moins de 13 semaines auparavant. Cette situation pourrait expliquer en partie la baisse du taux de complications immédiatement après l'intervention qui n'était plus que de 1,1 % en 1995.

Comparativement aux femmes ayant subi un avortement à l'hôpital, celles qui ont obtenu un avortement en clinique sont plus

souvent des célibataires. Plus de 39 % des avortements pratiqués par les cliniques ont eu lieu avant la neuvième semaine de gestation alors que la proportion d'avortements pratiqués à ce stade dans les hôpitaux n'est que de 29 %. De même, 17 % des avortements pratiqués par les cliniques l'ont été entre la 13^e et la 20^e semaine de la grossesse, comparativement à environ 10 % dans les hôpitaux.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Susan Schaan au (613) 951-1759. Pour obtenir des tableaux statistiques, communiquez avec la Division des statistiques sur la santé au (613) 951-1746.

Note aux lecteurs concernant les Comptes économiques et financiers nationaux

La diffusion des données du troisième trimestre de 1997 des comptes économiques et financiers nationaux, prévue pour le 1^{er} décembre, a été reportée au 12 décembre. Les données chronologiques trimestrielles de 1961 à 1993 seront toutefois diffusées dans CANSIM dès le 24 novembre. Les données subséquentes (premier trimestre de 1994 au troisième trimestre de 1997) seront diffusées dans CANSIM à 8 h 30, le 12 décembre.

À noter que le 1^{er} décembre, les données sur le Produit intérieur brut (PIB) du mois de septembre seront diffusées aux prix de

1986. À noter également que la diffusion des données sur le PIB réel au coût des facteurs par industrie (aux prix de 1992) prévue pour le 1^{er} décembre est reportée. Les estimations mensuelles révisées seront plutôt diffusées le 24 décembre de concert avec la diffusion des données d'octobre.

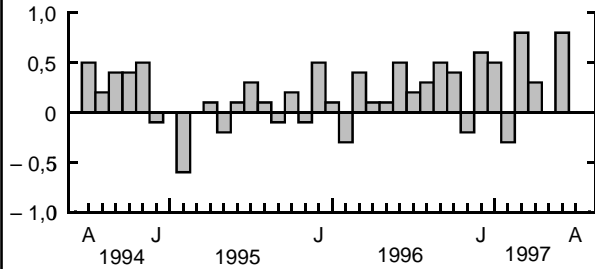
Les données sur la Balance des paiements internationaux du Canada du troisième trimestre de 1997 seront diffusées le 1^{er} décembre comme prévu.

Pour plus de renseignements sur la révision chronologique, la nouvelle présentation des tableaux et les nouveaux numéros de CANSIM pour les comptes économiques et financiers nationaux, visitez le site Web de Statistique Canada à l'adresse http://www.statcan.ca/français/concepts/nateco/f_ann.htm ou communiquez avec Karen Wilson au (613) 951-0439.

Tendances actuelles

Produit intérieur brut

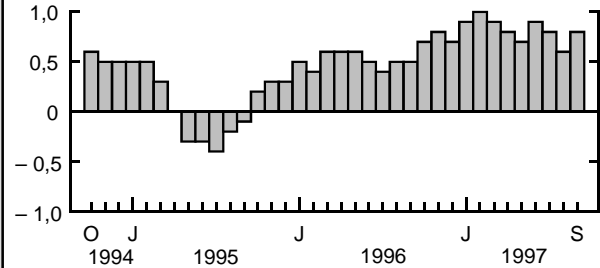
Variation mensuelle en %



Le produit intérieur brut réel au coût des facteurs est resté pratiquement inchangé (0,0 %) en août.

Indice composite

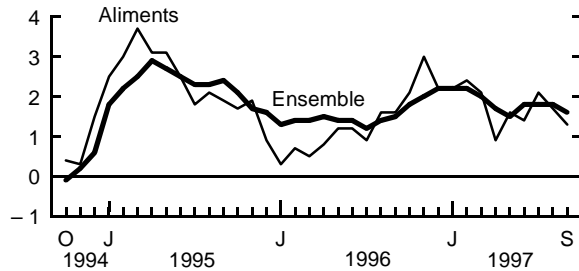
Variation mensuelle en %



L'indice composite s'est accru de 0,8 % en septembre.

Indice des prix à la consommation

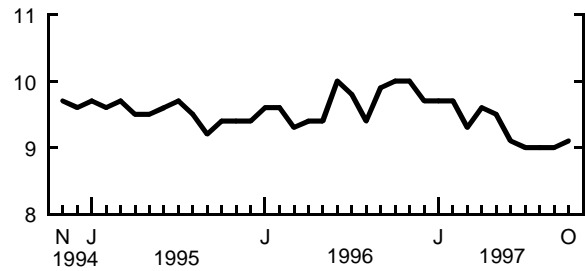
Variation annuelle en %



Les consommateurs ont versé 1,6 % de plus pour l'achat de biens et de services en septembre 1997, en comparaison de l'année précédente. Le prix des aliments s'est accru de 1,3 %.

Taux de chômage

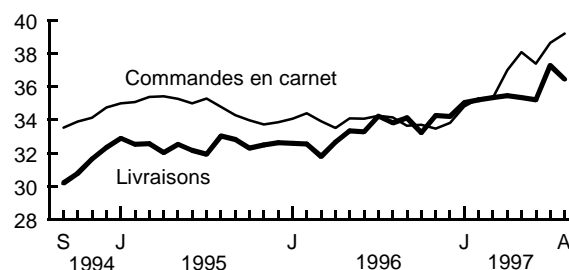
%



En octobre, le taux de chômage s'est maintenu à 9,1 % (+ 0,1 point de pourcentage).

Fabrication

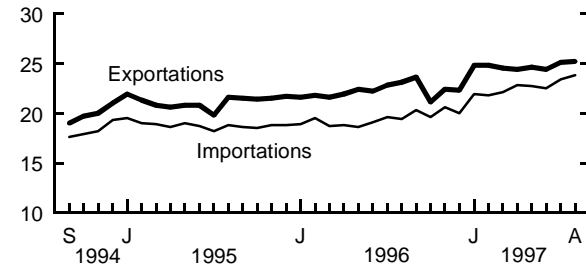
Milliards de dollars



Les livraisons des fabricants ont chuté de 2,3 % en août pour s'établir à 36,5 milliards de dollars. La valeur des commandes en carnet s'est accrue de 1,3 % pour atteindre 39,2 milliards de dollars.

Commerce des marchandises

Milliards de dollars



En août, les exportations de marchandises ont augmenté de 0,4 % par rapport à juillet, pour s'inscrire 25,2 milliards de dollars. Les importations ont monté de 1,6 %, pour atteindre 23,8 milliards de dollars.

Note : Tous les chiffres sont désaisonnalisés à l'exception de l'Indice des prix à la consommation.

Dernières statistiques mensuelles

	Période	Niveau	Variation (période précédente)	Variation (année précédente)
GÉNÉRAL				
Produit intérieur brut (milliards de dollars de 1986)	août	575,7	0,0 %	4,1 %
Indice composite (1981 = 100)	septembre	199,8	0,8 %	10,6 %
Bénéfices d'exploitation des sociétés (milliards de dollars)	2 ^e trim. de 1997	26,5	0,5 %	13,9 %
Taux d'utilisation de la capacité (%)	2 ^e trim. de 1997	84,8	0,9 †	2,8 †
DEMANDE INTÉRIEURE				
Ventes au détail (milliards de dollars)	août	19,5	- 0,1 %	7,9 %
Ventes de véhicules automobiles neufs (milliers d'unités)	août	120,9	2,8 %	21,1 %
EMPLOI				
Personnes occupées (millions)	octobre*	14,0	- 0,1 %	2,3 %
Taux de chômage (%)	octobre*	9,1	0,1 †	- 0,9 †
Taux d'activité (%)	octobre*	64,9	0,0 †	- 0,1 †
Revenu du travail (milliards de dollars)	juin	37,32	0,1 %	3,9 %
Rémunération hebdomadaire moyenne (dollars)	août	598,55	- 0,2 %	1,7 %
COMMERCE INTERNATIONAL				
Exportations de marchandises (milliards de dollars)	août	25,2	0,4 %	4,0 %
Importations de marchandises (milliards de dollars)	août	23,8	1,6 %	19,4 %
Balance commerciale (tous les chiffres sont en milliards de dollars)	août	1,4	- 0,3	- 2,9
FABRICATION				
Livraisons (milliards de dollars)	août	36,5	- 2,3 %	6,6 %
Nouvelles commandes (milliards de dollars)	août	37,0	- 2,4 %	7,8 %
Commandes en carnet (milliards de dollars)	août	39,2	1,3 %	13,8 %
Ratio des stocks aux livraisons	août	1,29	0,05	- 0,03
PRIX				
Indice des prix à la consommation (1986 = 100)	septembre	138,1	- 0,1 %	1,6 %
Indice des prix des produits industriels (1986 = 100)	septembre	119,8	- 0,2 %	0,5 %
Indice des prix des matières brutes (1986 = 100)	septembre	123,7	- 2,2 %	- 5,9 %
Indice des prix des logements neufs (1986 = 100)	septembre*	133,0	0,1 %	1,1 %

Note : Tous les chiffres sont désaisonnalisés à l'exception des indices de prix.

* Nouveau cette semaine.

† Points de pourcentage.

Infomat Bulletin hebdomadaire

Publié par la Division des communications de Statistique Canada.
Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, Ottawa (Ontario), K1A 0T6.

Rédactrice : Andrée Hébert, (613) 951-1189; Internet : hebeand@statcan.ca.
Chef de la Diffusion officielle : Chantal Prévost, (613) 951-1088; Internet :
prevcha@statcan.ca.

Numéro 11-002F au catalogue. Prix : Canada : 4 \$ l'exemplaire, 145 \$ par
année; à l'extérieur du Canada : 4 \$ US l'exemplaire, 145 \$ US par année. Les
prix n'incluent pas les taxes de vente.

Abonnements : Envoyez un mandat postal ou un chèque à l'ordre du
Receveur général du Canada, Statistique Canada, Division des opérations
et de l'intégration, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale,
Ottawa (Ontario), K1A 0T6, ou commandez par téléphone : au Canada
et à l'extérieur du Canada, composez le (613) 951-7277 ou le 1 800 700-1033.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.
© Ministre de l'Industrie, 1997. Tous droits réservés. Il est interdit de
reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque
forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique,
reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de
l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite
préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing,
Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de
l'« American National Standard for Information Sciences – Permanence of Paper
for Printed Library Materials », ANSI Z39.48 – 1984.



Publications parues du 7 au 13 novembre 1997

Division / Titre de la publication	Période	Numéro au catalogue	Prix : Numéro / Abonnement	
			Canada (\$ CAN)	À l'extérieur du Canada (\$ US)
AGRICULTURE				
La revue des céréales et des graines oléagineuses	août 1997	22-007-XPB	15/149	15/149
BALANCE DES PAIEMENTS				
Opérations internationales du Canada en valeurs mobilières	août 1997	67-002-XPB	18/176	18/176
CENTRE CANADIEN DE LA STATISTIQUE JURIDIQUE				
Juristat : Enfants et adolescents victimes d'agressions dans la famille, vol. 17, n° 11	1996	85-002-XPB	10/93	10/93
COMMERCE INTERNATIONAL				
Exportations par marchandise				
Version microfiche	août 1997	65-004-XMB	37/361	37/361
Version papier	août 1997	65-004-XPB	78/773	78/773
ENQUÊTES-MÉNAGES				
Information : population active	Semaine se terminant le 18 octobre	71-001-PPB	11/103	11/103
FABRICATION, CONSTRUCTION ET ÉNERGIE				
Consommation de contenants et autres matières d'emballage, par industrie manufacturière	1995	31-212-XPB	29	29
Fil d'acier et certains produits de fil métallique	septembre 1997	41-006-XPB	7/62	7/62
Lampes électriques (ampoules et tubes)	septembre 1997	43-009-XPB	7/62	7/62
Production et livraisons de tuyaux et tubes en acier	septembre 1997	41-011-XPB	7/62	7/62
INVESTISSEMENTS ET STOCKS DE CAPITAL				
Permis de bâtir				
Version microfiche	septembre 1997	64-001-XMB	25/140	25/140
Version papier	septembre 1997	64-001-XPB	25/248	25/248
MESURE ET ANALYSE DES INDUSTRIES				
Produit intérieur brut par industrie	août 1997	15-001-XPB	15/145	15/145
TRAVAIL				
Emploi, gains et durée du travail	août 1997	72-002-XPB	32/320	32/320

Pour commander les publications

Pour commander *Infomat* ou l'une ou l'autre des publications précitées :

Ayez en main • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de carte VISA ou MasterCard.

Au Canada et à l'extérieur du Canada, composez : **(613) 951-7277** ou **1 800 700-1033**

Pour envoyer votre commande par télécopieur : **(613) 951-1584** ou **1 800 889-9734**

Adresse Internet : **order@statcan.ca**

Pour commander par la poste, écrivez à : Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6.

Veillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du Receveur général du Canada / Publications.

Les centres de consultation régionaux de Statistique Canada offrent toute une gamme de produits et services.

Pour trouver le centre le plus près, consultez les pages bleues de l'annuaire téléphonique sous « Statistique Canada ».

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Changement d'adresse : Ayez en main votre numéro de compte et composez l'un des numéros ci-dessus.